

## Compte-rendu du Conseil d' Administration du lundi 8 juillet 2019.

Présents : André Mamessier, Corinne Gardey, Françoise Chalayer, Véronique Besançon, Monique Bordet, Agnès Luminet, Chantal Villeneuve, Marie-Ange Tambara, Myriam Zirnheld.

François Monnier et Anne-Marie Gaudin.

Excusés : Sylvie Vial, Christèle Corneloup, Mr Mathias. Laetitia Pelletier

### **Présentation par EMMA CHANDON de l'association les « Martselots du Possible » et de l'épicerie -café associatif de Semur- en- Brionnais :**

Une association a été créée « les Martselots du Possible ». Le projet a été présenté à la mairie.

#### *Projets :*

- Vente de produits de base, vrac, paniers de légumes, produits locaux.
- Jardin pédagogique : quelques tomates ont déjà été plantés.
- Bar pour échanges. Un planning sera proposé avec les permanences des bénévoles.
- Ateliers ( fabrication de produits ménagers ...), soirées débat.
- Des livres sur l'écologie seront à disposition.
- Emma devrait être embauchée par l'association en emploi aidé.
- Demande de partenariat avec l'abise.
- Fête des Possibles avec les associations.
- Participation à la fête de Semur le dimanche 21 juillet avec café-tartine à partir de 6h30.

Depuis la réception des clefs il y a un mois, une équipe aménage les locaux avec du matériel de récupération. Emma nous invite à venir visiter le magasin . La date d'ouverture n'est pas prévue , certainement du mardi au samedi.

### **Recrutement d'un référent familles :**

Temps de travail : 80 % du mercredi au samedi. Le poste sera à pourvoir au 15 septembre.

Après consultation des candidatures, le conseil d'administration retient des personnes ayant un diplôme d'assistante sociale ou de conseillère en économie social et familiale.

Les entretiens se dérouleront le samedi 20 juillet à l'Abise.  
Corinne, Françoise, Véronique, Lætitia, Agnès et Monique feront partie de la commission recrutement.

### **Recrutement d'un jeune volontaire Service Civique :**

Un groupe de travail s'est réuni le 27 mai pour définir les modalités d'embauche et les missions qui seront confiées à ce jeune volontaire.

Intitulé de la mission : « Développer le lien social en milieu rural et lutter contre la fracture numérique »

Les activités confiées au volontaire :

- 1) Animation d'ateliers collectifs autour de numérique
- 2) Travailler sur la communication et développer le partenariat ( mission , syntaxe erreur de Gueugnon , un bus va se déplacer sur le territoire ).
- 3) Réfléchir au problème de mobilité : itinérance ?
- 4) Participer à l'animation globale du centre social.

Prise de fonction au 15 septembre jusqu'à juillet 2020 - 24 heures par semaine – frais de déplacement pris en charge, pas de volontaire mineur, permis B.  
Tutrice : Corinne.

Corinne a fait la demande d'agrément : en attente de réponse.

### **Point financier :**

Pour 2018, toutes les aides ont été versé sauf la MSA ( Mutualité Sociale Agricole ).

Pour 2019 , acompte versé par la Communauté de Communes de Semur ainsi que celle de Marcigny.

Le mode de calcul de la CAF ( Caisse d'allocations familiales) a changé : sur la déclaration tout va être regroupé

Mr Mamessier conseille de prendre un commissaire aux comptes ( + de 153 000 euros).

### **Centre de Loisirs :**

Le Conseil d'administration décide de ne pas continuer le ramassage avec le mini-bus le mercredi : trop de kilomètres ( Mohamed allait chercher un enfant à Mailly, une famille de Varenne l'Arconce a fait une demande pour le mois de septembre ).

### **Projet jeunes en partenariat avec Animation Jeunesse :**

Une réunion a eu lieu avec Brionnais Découverte pour faire le bilan. Mohamed et Sandra anime ce projet jeunes. Myriam viendra les rejoindre en septembre.

Actuellement plusieurs projets :

- les 6ème et 5ème veulent partir au parc astérix aux vacances de février ou de printemps. Ils travaillent sur l'autofinancement.

- Un groupe crée un jeu basé sur la mémoire , il sera à proposer aux maisons de retraite. Sandra va contacter un créateur de jeu.

- Les 3ème et 4ème veulent faire une journée pour les jeunes avec musique ,astronomie .....

Une nerf battle à été organisé : bonne participation des jeunes.

Le 8 juillet aura lieu une soirée bowling pour clôturer l'année. Ce sera l'occasion de savoir qui veut continuer à la rentrée.

Il a été décidé que les ados seront récupérés au collège et les parents viendront les chercher à la fin de la soirée.

### **Projet conférence en direction des bénévoles de l'abise et des autres associations du territoire :**

Une soirée sur le thème du bénévolat aura lieu le vendredi 15 novembre 2019. Ce sera une conférence gesticulée : ludique, théâtrale avec des aller retour entre le public et l'intervenant.

Le lieu n'est pas définit (voir avec la personne si elle désire une scène) .

La prestation sera de 600,00 euros plus les frais de déplacement.

### **Questions diverses :**

L'abise participera au Salon Economie Sociale et Solidaire à Montceaux- les -Mines le vendredi 8 novembre 2019. Pour l'instant, Laetitia, Monique et Françoise tiendront un stand.

Participation au Martsis de St Julien-de-Jonzy , le vendredi 16 août. 2019.

Agnès, Myriam ,Loan et Françoise seront présentes . Anne-Sophie préparera les flyers ( sel, activités....)

### **Réunion bilan fête du jeu 2019 :**

- Peut-être moins de participants qu'en 2017 à cause du temps mitigé le matin.

- Repas du sel : 60 repas environ 150,00 euros de bénéfice. Le service à l'assiette a été apprécié.

- Petit-déjeuner convivial , à renouveler .

- Revoir l'organisation (plan, panneau indiquant les jeux à l'intérieur de la salle)

- Moins de jeux extérieurs, moins d'associations (redemander la liste en mairie).

- Prévoir les réunions à l'automne pour mobiliser les associations et insister sur le prêt de jeux par l'Abise.

- Plus de personnes présentes au rangement, merci aux assistantes maternelles. Le rangement a commencé avant la fin des parties de jeux de société ; à revoir.

- Pleins d'idées pour la fête du jeu de 2021 : tournoi de jeux, danses ou spectacle pour clôturer la journée, jeu de piste, joutes avec mât, inter-village.....

### **Formation des salariés :**

Pour les formations non prise en charge, le Conseil d'Administration décide de verser 1000 euros par salarié, dans la limite des frais engagés, tous les 2 ans.

- Etude pour changement d'organisme de formations.

### **Changement de date du CA : le samedi 7 septembre de 9h. À 13 h.**

A l'issue de la réunion, nous partageons un verre et offrons un chèque cadeau à Anne-Marie et François pour leur investissement, pendant de nombreuses années à l'Abise.